

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de rechercher, sur l'horizon d'investissement recommandé de 3 ans, la valorisation du capital au travers d'une gestion flexible et de conviction. L'équipe de gestion met en place cette gestion sur la base de ses anticipations sur l'évolution des différents marchés tout en limitant l'exposition globale aux actifs risqués (actions notamment) à 30 %.

Rencontrez l'équipe



◀ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▶ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Risques Additionnels

Les risques importants pour le FCPE non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **15,45 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/06/2022**
Actif géré : **34,56 (millions EUR)**
Indice de référence : **Aucun**

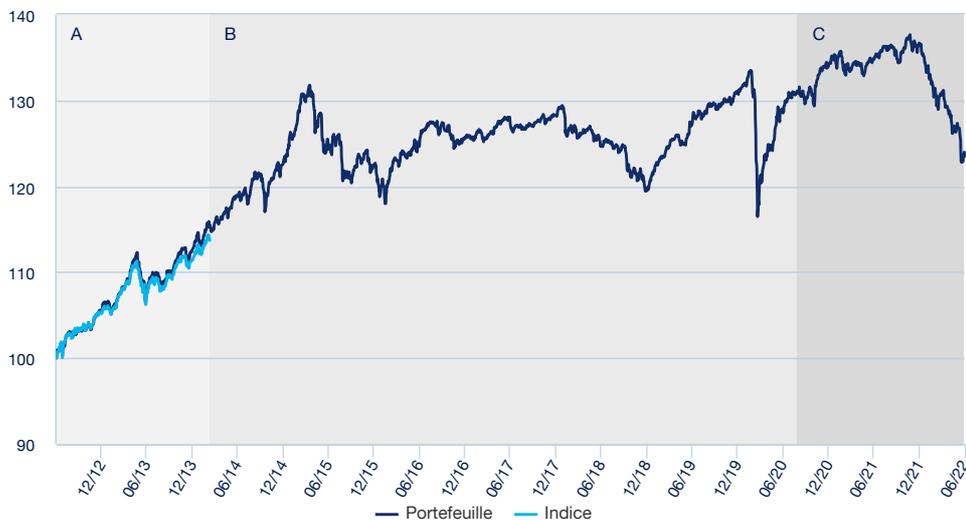
Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique : **FCPE**
Date de création de la classe : **09/11/2001**
Eligibilité : -
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes : **unité / unité**
Frais d'entrée (maximum) : **3,00%**
Frais courants : **1,07% (prélevés)**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**
Commission de surperformance : **Non**
Nom du fonds maître : **AMUNDI HARMONIE**

DIVERSIFIÉ ■

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le FCPE adopte un nouvel indicateur de référence.
 B : Durant cette période, le FCPE n'est plus géré selon un indicateur de référence et adopte une gestion flexible.
 C : Changement de process d'investissement pour intégration d'une contrainte de volatilité

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
	31/12/2021	31/05/2022	31/03/2022	30/06/2021	28/06/2019	30/06/2017
Portefeuille	-9,60%	-3,01%	-5,74%	-8,36%	-2,83%	-2,83%

Indicateurs (Source : Amundi)

Sensibilité	3,24
Note moyenne	A-
Exposition Actions	17,50%
Poids des OPC en % de l'actif	94,47%
Nombre de lignes en portefeuille	248

La note moyenne du portefeuille inclut tous les instruments ayant une note (taux, monétaire) qu'ils soient détenus directement ou indirectement via un OPC.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-15,24%
Délai de recouvrement (jours)	374
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-7,45%
Meilleur mois	12/2011
Meilleure performance	3,74%

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	4,91%	6,82%	5,67%	5,23%
Ratio de Sharpe	-1,59	-0,08	-0,02	0,47

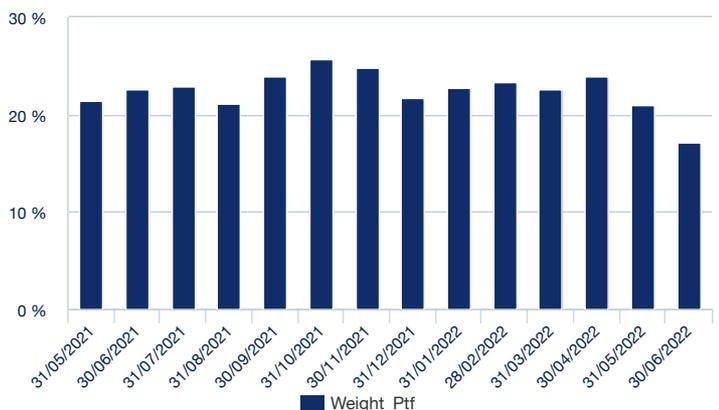
* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs détaillée (Source : Amundi)

Actions	17,15%
France	2,63%
EMU ex-France	1,63%
Europe ex-EMU	-0,01%
Amérique du nord	7,85%
Japon	1,63%
Asie hors-Japon	0,24%
Pays émergents	3,18%
Autres	0,00%
Taux	63,41%
Etats	46,00%
Inflation Linked	1,21%
Investment Grade	12,47%
High Yield	0,01%
Convertibles	1,97%
Autres	1,74%
Monétaire	16,07%
Autres	3,37%

Evolution du poids des actifs risqués sur un an glissant (Source : Amundi) *



* Les actifs risqués regroupent : les actions et les obligations à haut rendement. L'exposition présentée, qui peut varier en cours de mois, est celle de la fin du mois.

DIVERSIFIÉ ■

Commentaire de gestion

Les marchés actions restent orientés à la baisse face à l'accroissement des pressions stagflationnistes.

Au cours du mois de juin, les pressions stagflationnistes (hausse de l'inflation et ralentissement de l'activité) se sont encore accrues dans les grandes économies développées. Aux Etats-Unis, La confiance des consommateurs s'est détériorée en raison de l'inflation persistante. Cette dernière s'est affichée à +8.6% sur le mois de mai, un plus haut de 40 ans. En Europe, l'inflation accélère également à 8,6%, sur un an, en juin ; alors que les perspectives de croissance se dégradent. La confiance des consommateurs a continué de se dégrader, atteignant un plus bas de 10 ans. Les indicateurs PMI se sont également affaiblis : bien que toujours au-dessus du seuil de 50, le PMI Composite de la zone euro a atteint son plus faible niveau depuis un an. Ces tendances sont aggravées par les tensions géopolitiques et la décision russe de restreindre l'approvisionnement de la région en gaz.

En Chine, à l'inverse, la situation s'est améliorée du fait de la levée progressive des restrictions liées à la politique zéro-COVID. Les chiffres de mai/juin montrent une reprise régulière mais modérée.

Dans ce contexte, la Réserve Fédérale américaine a relevé son taux directeur de 0,75% en juin, soit la plus forte hausse depuis 1994, et devrait poursuivre, à court terme, ce cycle de resserrement. De son côté, la Banque Centrale européenne s'apprête à relever ses taux directeurs en juillet, et a annoncé la création d'un instrument anti-fragmentation, dont la nature doit toutefois encore être précisée.

Sur les marchés, les actions ont reculé au cours du mois tandis que les rendements obligataires ont touché de nouveaux points haut mi-juin avant de se replier.

Le mois de juin est encore un mois de correction des marchés. Le MSCI World AC cède -7,6% sous l'effet d'un nouvel élan de hausse des taux longs qui sont passés de 2,85% au 31 mai à 3,0% au 30 juin après être montés jusqu'à 3,48%. Les Etats-Unis (-8,4%), qui y sont sensibles, en ont souffert. A l'inverse, les émergents (-5,1%), et notamment le marché chinois (+5,8%), ont le mieux résistés grâce à des espoirs d'amélioration de la conjoncture chinoise, de même que le Japon (-2,9% en devise locale) qui profite pour l'instant d'un Yen faible. La zone euro (-9,3%) n'a pas profité de ces éléments mais a en revanche souffert de sa dimension cyclique alors que les risques de récession augmentent.

La dernière semaine de juin a toutefois été marquée par un recul significatif des taux. Le 10 ans américain clôture le mois à 2,8% et le 10 ans allemand à 1,2%. Les investisseurs craignent un ralentissement brutal de la croissance.

En Perspectives, nous nous attendons à ce que la deuxième partie de l'année fasse état de davantage de divergences entre pays en terme de croissance économique. Avec du côté des pays développés, une prédominance du risque de stagflation, alors qu'en Chine, un rebond est attendu, grâce au soutien des politiques chinoises à la réouverture. La thématique de l'inflation devrait rester au cœur des préoccupations des investisseurs et des banquiers centraux. L'inflation semblerait désormais s'approcher de son pic, mais devrait rester élevée, en lien avec la déglobalisation en marche, la persistance des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et les prix des matières premières. Nous conserverons ainsi une approche prudente en termes d'exposition aux actifs risqués des marchés développés en particulier, dont les perspectives bénéficiaires nous paraissent encore très optimistes. La classe d'actif obligataire, quant à elle, retrouve du potentiel de gain, ce qui nous amène à réduire progressivement notre approche défensive à la sensibilité aux taux.

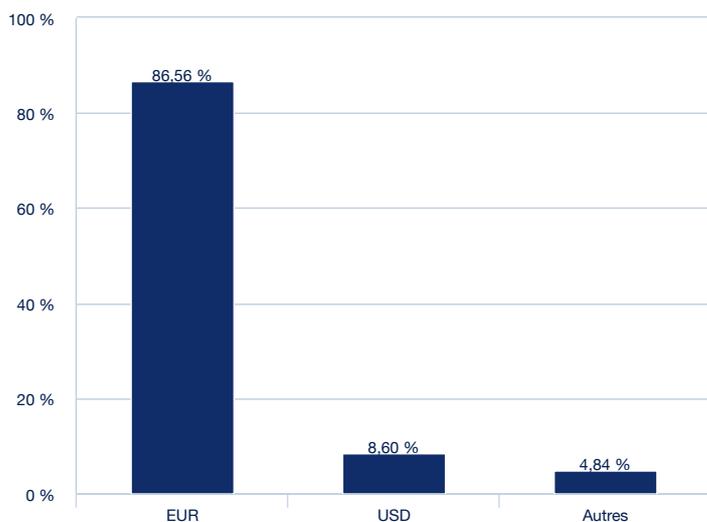
Dans ce contexte, nous avons maintenu notre approche prudente avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 20%.

Notre exposition aux obligations d'entreprises est restée globalement stable avec une part majoritaire de crédit d'entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade », que nous détenons à hauteur de 16%.

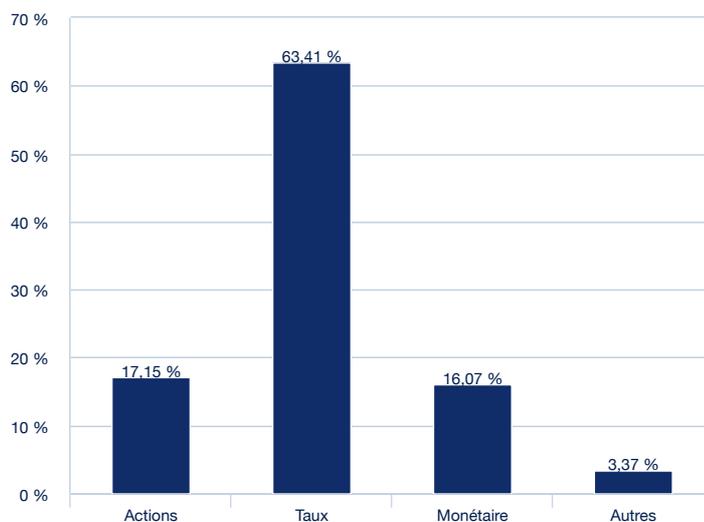
Du côté des obligations souveraines, notre positionnement, principalement sur les emprunts d'états américains et de la zone « euro core » est resté stable. Au global, la sensibilité aux taux d'intérêts est inchangée à 3.2.

Composition du portefeuille - Allocation d'actifs (Source : Amundi)

Principales expositions de change (Source : Amundi)



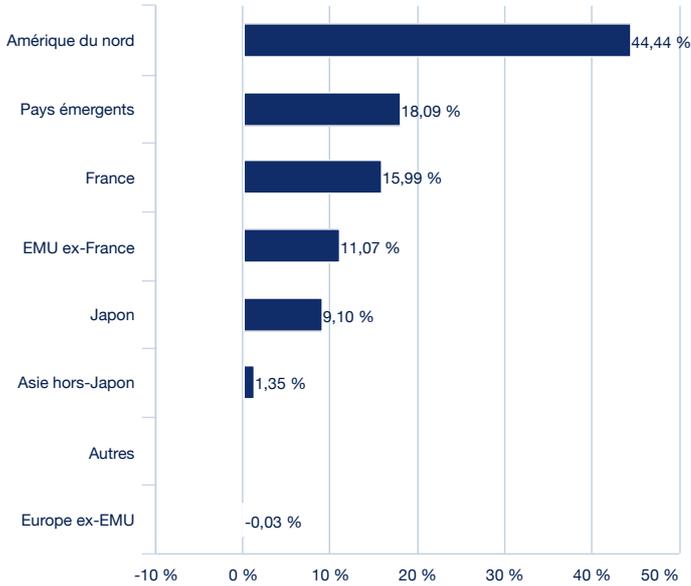
Allocation d'actifs (Source : Amundi)



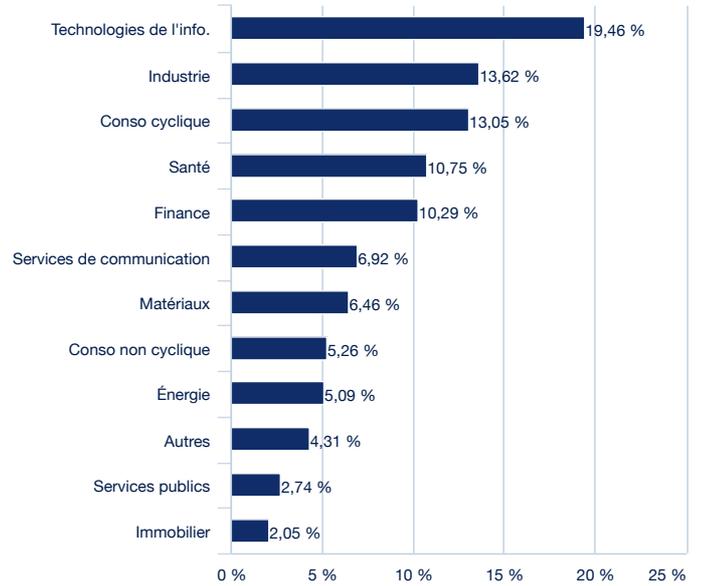
DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille – Poche actions (Source : Amundi)

Répartition géographique de la poche actions (Source : Amundi)



Analyse par Secteur de la poche Actions (Source : Amundi)



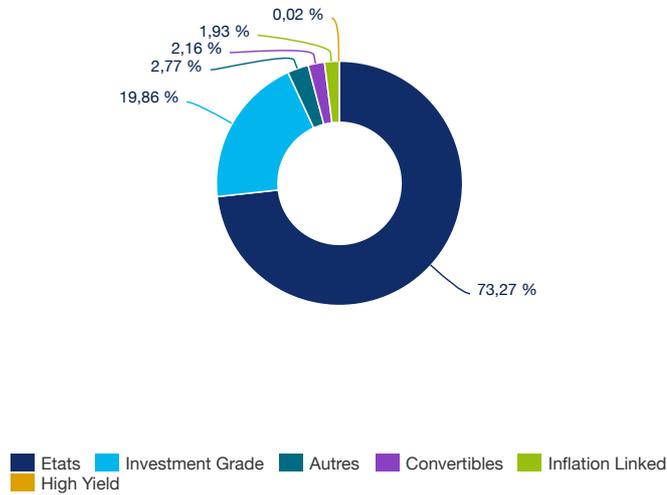
Principales lignes actions (Source : Amundi)

	Pays	% d'actif
AMUNDI EURO EQUITY ESR	France	2,68%
AMUNDI MSCI USA ESG LEADERS SE	Luxembourg	2,58%
AMUNDI RESA ACTIONS FRANCE	France	1,86%
BEST BUSINESS MODELS	France	1,04%
A-F GLOBAL EQ DYNAMIC M-FACTOR	Luxembourg	1,04%
A-F EMERGING MARKETS EQ FOCUS	Luxembourg	1,02%
ISHARES CORE S&P US GROWTH	États-Unis	0,96%
CPR INVEST - GL DISRUPTIVE OPP	Luxembourg	0,80%
M CLIMATE SOLUTIONS	France	0,43%
QUADRATOR	France	0,37%
Total	-	12,78%

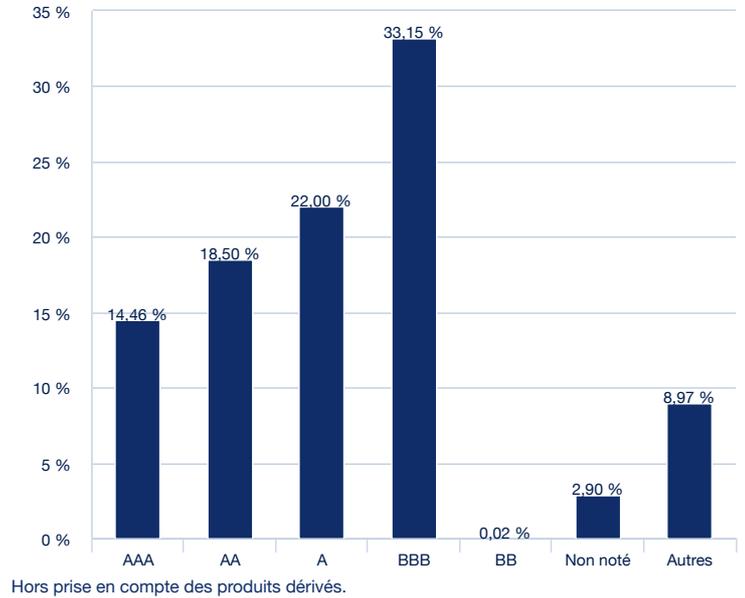
DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille – Poche obligations (Source : Amundi)

Répartition par type d'émetteur de la poche obligations (Source : Amundi)



Répartition par notation de la poche obligations (Source : Amundi)



Principales lignes d'obligations (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif
A-F EURO CORPORATE BOND	-	6,77%
AMUNDI RESA OBLIG ETAT	-	5,47%
AMUNDI ID EUR AGG COR SRI	-	3,83%
AMUNDI EURO BOND ESR	-	3,17%
AMUNDI INFL ETF	-	3,05%
AMUNDI RESA OBLIG DIVERSIFIE	-	2,76%
AMND IB\$10YBI ETF	-	2,46%
A-F GLOBAL AGGREGATE BOND	-	2,23%
PORTFOLIO OBLIG CREDIT	-	2,16%
BFT CONVERTIBLES ISR	-	1,95%
Total	-	33,86%

DIVERSIFIÉ ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	09/11/2001
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code AMF	990000080169
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais courants	1,07% (prélevés)
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Nom du fonds maître	AMUNDI HARMONIE

Avertissement

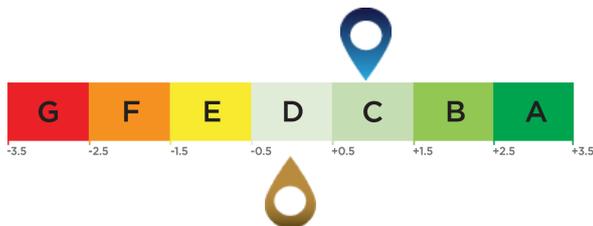
Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

DIVERSIFIÉ ■

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% INDEX AMUNDI ESG RATING D



Score du portefeuille d'investissement: 0,93

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,00

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	96,19%	100,00%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	96,30%	100,00%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

DIVERSIFIÉ ■

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.